

URSZULA PAPROCKA
Lublin

L'ANALYSE DE LA TEMPORALITÉ
DANS LE DISCOURS NARRATIF
EN FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE
CHEZ L'ENFANT DE SIX ANS

INTRODUCTION

1. *Les données utilisées (locuteur/situation d'enregistrement)*

Les données analysées ici sont les entretiens recueillis auprès d'un enfant francophone d'âge pré-scolaire.

Au moment de l'enregistrement (mars/avril 1994) Chloé a presque 6 ans. Elle évolue dans un milieu linguistique unilingue: ses parents sont Français (Parisiens). Dès l'âge de 2 ans Chloé va à la crèche, puis à l'école française.

L'enquête a eu lieu pendant mois du contact direct avec l'enfant. Nous l'avons vue et nous lui avons parlé pratiquement tous les jours. L'enfant a très bien perçu notre situation de non-francophone dans un pays de la langue française (p.ex. dans les conversations elle disait souvent «ton pays», «ta langue» ou «comment on dit en polonais...?»). Ce contact très bien établi nous a permis d'obtenir de la part de l'enfant quelques productions qui constituent le corpus de notre analyse.

Au départ nous avons recueilli cinq récits dont nous retenons deux qui semblent être les plus intéressants pour ce travail. L'un, *Histoire de l'oiseau*, a été suscité par les planches avec les dessins (cf. Annexe); l'autre, *La Belle au bois dormant*, par un dessin animé que l'enfant regarde très souvent.

Le premier enregistrement a été effectué avec le support: Chloé racontait l'histoire en regardant les planches; le deuxième – sans support «immédiat»: Chloé racontait le film qu'elle avait vu seulement la veille.

Pendant la première séquence Chloé savait la présence du magnétophone. En fait, pour expliquer la tâche (et susciter le récit) nous avons présenté les planches comme une histoire française absolument inconnue en Pologne et nous avons demandé l'aide de l'enfant qui, mis en position d'expert, s'est avéré une collaboratrice très aimable. En ce qui concerne la deuxième séquence, le film a été trop long pour que Chloé veuille nous le raconter entièrement. Cette fois-ci nous avons profité du fait que l'enfant avait oublié le magnétophone (elle s'en est rendu compte seulement à la fin; cf. le corpus, la séquence prononcée d'une voix stylisée). Nous avons donc jus posé une question pour provoquer la réaction.

Il faut signaler ici que Chloé aimait bien l'idée de s'enregistrer et surtout de pouvoir s'écouter après (à la fin de la deuxième séquence: «Je veux m'écouter, moi»). Elle n'était pas intimidée par le magnétophone: à Noël elle a reçu un petit appareil avec microphone, pendant l'entretien elle était très fière de pouvoir s'enregistrer 'au sérieux'.

Quant à la transcription de la bande, pour vérifier les hypothèses sur l'interprétation des données, nous avons consulté les parents de l'enfant. Ainsi nous avons obtenu quelques éclairages supplémentaires qui rendrons, nous l'espérons, notre analyse plus fiable.

2. Le cadre et le modèle d'analyse

Nous allons analyser, dans le présent article, les capacités narratives d'un enfant et plus particulièrement l'expression de la temporalité chez un locuteur natif francophone non-adulte avant sa scolarisation. Il s'agit ici d'essayer dans la pratique un modèle d'analyse complexe, tentant de relier les manifestations micro-sémantiques et la macro-structure des textes. Nous tenons à signaler que la méthode d'analyse du corpus adoptée ici s'inspire directement des travaux de C. Noyau.

«Tout discours implique une dimension temporelle, situe des événements (processus, actions ou états) par rapport à des repères temporels – dont le plus fondamental est le moment de l'énonciation, indique le déroulement temporel des événements, marque les relations temporelles entre eux. Les moyens auxquels l'énonciateur recourt pour ce faire relèvent de divers niveaux d'organisation linguistique [...]» (Noyau et Vasseur 1986:105).

Cette citation porte sur les trois éléments fondamentaux de notre analyse: repères temporels, relations temporelles et moyens de donner l'information

temporelle. Nous proposons d'en faire ci-dessous une brève présentation avant de passer, dans les sections suivantes, à l'analyse du corpus.

Toute information temporelle peut être donnée de façon directe ou indirecte. Le locuteur peut établir la référence temporelle par des moyens spécialisés (lexico-syntaxiques ou morphologiques), il utilise alors les moyens directs, ou par des moyens non-temporels qui permettent d'indiquer la référence temporelle par inférence. Dans ce dernier cas le locuteur a recours aux moyens indirects.

Parmi les *m o y e n s d i r e c t s* on distingue généralement trois types:

– les *m o y e n s l e x i c a u x* (le répertoire d'unités lexicales); le plus souvent des locutions adverbiales spécialisées – *après, et après, aujourd'hui* et/ou des unités ou des syntagmes nominaux construits autour d'unité du calendrier – *à midi, lundi, en octobre* mais aussi (x) *ans, jours heures, mois...*

– les *m o y e n s l e x i c o - s y n t a x i q u e s*; le plus souvent les syntagmes prépositionnels autour et au-delà des expressions des unités du calendrier : *pendant (x) jours, semaines* (la durée); *à (x) heures, ça fait (x) jours, semaines* (la localisation de procès); *pour mois, chaque mois* (l'aspect itératif du procès); aussi que les adverbes et les expressions adverbiales de temps: *demain, déjà, pas encore l'année prochaine* (la localisation déictique), *la première fois, d'abord, un mois après* (la localisation anaphorique), *le soir, il y a des fois* (la localisation autonome), *toujours, toute la nuit, beaucoup de fois* (la durée ou la réitération du procès).

On y classe également l'emploi particulier de *parce que* qui permet souvent d'introduire des retours en arrière (conséquence avant cause) ou des commentaires d'arrière-plan. Enfin, les contrastes présent/passé (forme nue du radical [*parl, rest, travaj*]/formes en *-e* et en *-i* [*parle, reste, travaje*]).

– les *m o y e n s m o r p h o l o g i q u e s*; le système des temps grammaticaux, le répertoire de marqueurs spécifiques spécialisés dans l'expressions de certaines valeurs (phrases d'une complexité syntaxique plus développée plus les articulateurs spécialisés comme p.ex. *après que, avant que, quand*).

Il est à signaler ici que durant les premières stades de l'acquisition chez des adultes aussi bien que lors de l'acquisition initiale chez des enfants (qui ne maîtrisent pas complètement le champs conceptuel du temps) des moyens linguistiques directs sont limités face à l'importance des *m o y e n s p r a g m a t i c o - d i s c u r s i f s* (moyens indirects).

Des m o y e n s i n d i r e c t s de référence temporelle reposent d'une part sur des effets pragmatiques, d'autre part sur des configurations discursives (cf. Noyau et Vasseur, 1986:113).

Quant à des c o n f i g u r a t i o n s d i s c u r s i v e s à travers lesquelles des relations temporelles sont exprimées, il s'agit surtout de l'exploitation de la linéarité pour ordre chronologique – cf. Klein (1989:165) «principe de l'ordre naturel» (PON): «L'ordre dans lequel les événements sont mentionnés correspond à leur ordre de succession dans la réalité, sauf mention contraire», et de la structuration du discours en contraste (la mise en contraste de situations temporelles). Elle se manifeste par des couples comme *avant/après*, *avant/maintenant*, *après/mais avant* et d'autres, insérés dans un énoncé ou dans deux énoncés qui se suivent.

L'emploi temporel des connecteurs non temporels (p.ex. *et* pour *puis*, *ensuite*) ou des connecteurs spécialisés dans des relations logiques (*parce que* pour effectuer un retour en arrière) relève aussi de l'organisation discursive permettant de donner l'information temporelle sans moyens linguistiques directs.

Les deux m o y e n s p r a g m a t i q u e s exploités régulièrement sont: l'appui sur les propriétés aspectuelles des procès et situations relatés (duratif/ponctuel, présence des bornes, rapport cadre englobant/situation incluse, etc.) et la référence temporelle indirecte fondée sur d'autres domaines référentiels (surtout, l'espace associé à une époque pour un individu donné).

Les moyens auxquels recourt l'énonciateur l'aide à référer au temps (en autre), c'est-à-dire à exprimer les relations temporelles permettant de localiser les procès et à envisager leurs caractéristiques temporelles inhérentes.

Pour décrire les relations temporelles il nous faut des notions de base, l'intervalles temporels et le type de repère à partir duquel est calculée la localisation temporelle, qui contribueront à leur description. Ainsi nous distinguons les intervalles temporels tels que:

- le moment de la parole (MP), instant repère sur l'axe temporel,
- le moment de la situation (MS), intervalle temporel associé à la situation,
- le moment en question (MQ), intervalle temporelle sur lequel porte l'énoncé, il est distinct du MS dans un nombre limité de cas¹.

Le repère à partir duquel est calculé la localisation sur l'axe de temps peut être d é i c t i q u e – le repérage s'effectue à partir du MP, a n a p h o-

¹ Dans le cas de notre corpus nous allons parler justement du cas où le moment de la situation MS = le moment en question MQ, les relations MS/MP seront déduites des relations MS/MQ et MQ/MP.

r i q u e – le repérage s'effectue à partir d'un MS énoncé dans le contexte, ou a u t o n o m e – il n'est pas lié ni au MP, ni à un MS énoncé.

«On distinguera deux types de relations temporelles entre l'intervalle associé à une situation et un intervalle pris comme repère: les r e l a t i o n s d' o r d r e, qui concernent les relations entre intervalle repéré et repère par rapport à la directionnalité de l'axe du temps, et les r e l a t i o n s t o p o l o g i q u e s, qui concernent la coïncidence, l'inclusion d'un intervalle par rapport à l'intervalle pris comme repère ou son voisinage» (Noyau, 1991:48).

Les relations avant (AV) et après (APR) sont des relations d'ordre. La relation de contact (de coïncidence partielle ou totale, CONT) est la relation de base parmi les relations topologiques. Les relations: adjacent (+ADJ) et proche de (+PROX), sont deux relations topologiques de voisinage qui s'opposent à CONT.

Quant aux phénomènes d'aspect permettant de fournir les informations sur la p e r s p e c t i v e t e m p o r e l l e, il nous faut retenir deux catégories: imperfectif lorsque l'événement est vu de l'intérieur et/ou on n'envisage pas ses bornes; perfectif lorsque l'événement est vu comme un tout, vu de l'extérieur.

Enfin, indépendamment de la localisation temporelle toute situation possède une temporalité interne: les c a r a c t é r i s t i q u e s i n h é r e n t e s a u x s i t u a t i o n s (propriétés temporelles inhérentes des procès). Voici les traits temporels retenus pour l'analyse:

– la durée (DUR), +DUR si la situation comporte une notion de durée; -DUR si la situation exclue la notion de durée;

– le changement (CHG), si la situation n'est pas identique à tous les instants de l'intervalle concerné par le procès; on notera (+CHG) le changement simple qui n'implique pas l'atteinte d'une limite et (+DIST) le passage à un état distinct, l'atteinte d'une frontière (cette frontière constitue une clôture de droite);

– la clôture ou non des procès: +/- clos à gauche: +CLO G, +/- clos à droite: -CLO D.

Le cadre d'analyse conceptuel retracé ici nous permettra d'étudier de façon privilégiée la construction de la temporalité dans le discours narratif. Les relations temporelles, la temporalité inhérente aux situations et la perspective temporelle, exprimées explicitement ou non, par des moyens directs ou indirects,

nous donneront une idée sur le repertoire des moyens de donner l'information temporelle dont peut disposer un locuteur natif francophone... agé de 6 ans.

3. *Histoire de l'oiseau*

(récit à partir des planches avec des dessin; cf. les planches en annexe)

CH: Chloé, informatrice

E: Enquêtrice

CH: Alors là /lwaz/, là, i (il), là, l'oiseau, il est /ssi/ sur une /grã/ branche [il est assis sur une grande branche].

Après le chat i vient là + et l'oiseau l'a pas encore vu. Il va chercher à manger pour ses oiseaux.

Alors, le chat i s'dit: «elle est partie, je vais monter» et i monte.

E: Pourquoi il monte?

CH: Ah, c'est quoi i s'dit là.

Bon, pour manger les petits oiseaux.

E: Uhm

CH: Mais après le chien, après là tu vois, le chien i vient et puis i lui tire la queue. L'oiseau i revient.

Le chat i fait miaou. Et les enfants ++ et puis elle, elle vient donner à ses enfants. /a – se – zã – fã /

4. *La Belle au bois dormant*

(récit à partir d'un dessin animé)

CH: Chloé, informatrice

E: Enquêtrice

E: Je n'ai pas regardé hier la fin de La Belle au bois dormant. Ça se termine comment? Il y a un prince, une sorcière qui se transforme en dragon... pourquoi? Je n'ai pas très bien compris.

CH: Pourquoi elle se transforme? Parce que l'aigle, on l'a, on l'a transformé en pierre, i pouvait /blu/ (plus) bouger. Alors elle a fait des ronces mais après il a arrivé le prince à ++ à se délivrer des ronces. Et après ++ elle s'est fâchée parce que elle voulait pas /kie(?)/, elle ne voulait qu'elle, qui,qui, qu'il arrive pas ààà se /debaa?/ se défen-

- dre des ronces. Mais après elle s'est transformée comme ça, mais après elle a été morte.
- E: Et pourquoi i voulait passer par les ronces, le prince?
- CH: Pour lui faire, parce que, euh ! ++ à son, à son mariage on n'a pas invité à la méchante sorcière. Alors elle a dit que elle serait morte, mais en fait elle serait endormie dans un profond sommeil.
- E: Ah bon, donc au début c'est le mariage de la princesse...
- CH: Euh, tout de suite.
- E: Tout de suite au début du film, de l'histoire, oui?
- CH: *Ouais, tout de suite. Après elle a est, elle a /e~/, il est endormi. Après y a dieu qui a dit «hum hum», (geste imitant le tourbillon) puis après i se sont *endormis, i se sont réveillés, on a été faire un bisou à la princesse, is (ils), i se *sont tous réveillés, et puis...
- E: Qui a fait le bisou à la princesse?
- CH: C'est le prince et après i se marient.
- E: Ils se marient? Ah bon, c'est pour ça qu'il voulait passer par les ronces?
- CH: Ouais mais c'est la sorcière qui a fait des ronces.
Allez, bon je veux /IE/, je veux m'écouter, moi.

5. Conventions de transcription utilisées dans la présentation du corpus

- /xxx/ : séquence transcrite phonétiquement
 (xxx) : commentaire du transcripteur
 +, ++ : pause courte, pause plus longue
 ? : segment peu perceptible
 CH : Chloé, informatrice, enfant francophone de 6 ans
 E : enquêtrice, auteur de ce travail
 *** : séquence prononcée plus vite et d'une voix stylisée
 /xx-xx-xx/ : séquence syllabique plus prononcée

PREMIERE PARTIE: RÉCIT I HISTOIRE DE L'OISEAU

Présentation des donnés:

- 1: nnnnnnnnn (le segment du discours)

MSx *** Msy (information temporelle et moyens linguistiques correspondant)

- 1: Alors là /lwaz/, là, i (il), là, l'oiseau, il est /ssi/ sur une /grã/ branche.
 MQ=MS1 CONT MP
 MS1 +DUR, -CLO D /de par la nature du procès
- 2: Après le chat i vient là
 MS2 APR MS1
- 3: et l'oiseau ne l'a pas encore vu.
 MS3 CONT MS2/par inférence
- 4: Il va chercher à manger pour ses petits oiseaux.
 MS4 APR +ADJ MS3 /contraste morphologique
 MS4 +CLO G MS1 /par inférence
 MS4 +DUR, -CLO D /par morphologie du verbe
- 5: Alors, le chat i s' dit là:
 MS5 APR +PROX MS4 /par connecteur «alors»
- 6A: «elle est partie,
 6B: je vais monter»
 MS6A AV MS5 /contraste morphologique
 MS6B APR+PROX MS6.A /par inférence: conséquence après cause
- 7A: et i monte
 MS7A +DUR, -CLO D /par morphologie du verbe
- Pourquoi il monte?
- 8: Ah, c'est quoi i s'dit là.
 MS8 = MS5 /par inférence: MS8 répétition de MS5
- 7B: Bon, pour manger les petits oiseaux.
 MS7B = MS7A /par inférence: 7B = but de 7A
- Uhm
- 9A: Mais après le chien,

- 10: après là, tu vois
- 9B: le chien i vient
MS9A.B APR MS7A.B. /connecteur «après»
- 11: et puis i lui tire la queue
MS11 APR MS9A.B.
- 12: L'oiseau i revient
MS12 APR MS11 /par inférence, cf le support
- 13: Le chat i fait miaou.
MS13 APR+ADJ MS11 /par inférence: action (11) et effet (13),
conséquence immédiate
- 14A: Et les enfants ++
- 14B: et puis elle, elle vient donner à ses enfants.
MS14A.B. APR MS13

1. *Structure du récit I*

La structure discursive du passage peut être représentée par le diagramme suivant:



Les segments successifs (1, 2, 3 ...) désignent les événements disposés à la fois selon leur localisation temporelle sur l'axe du temps, et selon leur localisation sur le plan discursif (l'axe vertical).

La *t r a m e* est constituée par les événements 2, 4, 5, 7A.B, 9A.B, 11, 12, 13, 14B qui constituent l'histoire de l'oiseau, du chat et du chien. L'*a r r i è r e - p l a n* retrace d'abord la situation initiale (1), plus loin (3) il explique le comportement de l'oiseau; une *s i t u a t i o n* secondaire,

l i b r e par rapport à la structure temporelle de la trame, s'y insère: c'est une apostrophe à l'enquêtrice (10). Le récit contient aussi un élément de d i s c o u r s r a p p o r t é composé de deux énoncés successifs cités entre guillemets. Un seul retour en arrière est dû à la répétition/le constat des événements 5-6.

Etant donné les conditions pragmatiques de production du récit (production suscitée par l'enquêtrice) l'absence de r é s u m é est compréhensible.

2. Analyse de la temporalité dans le récit I

Le passage I montre une autonomie discursive assez développée chez la locutrice. Pourtant la structure globale du texte, du point de vue des contraintes temporelles, reste assez simple.

En conséquence de la présence du support narratif la locutrice (enfant de 5 ans et 10 mois) a adopté une stratégie, caractéristique pour son âge (cf. Berman cité in: Noyau 1991:86) de raconter pratiquement isolément chaque image en se bornant à «mentionner l'inventaire – structuré temporellement – de situations représenté par le récit support» (Noyau 1991:80). La linéarisation se fait donc à partir du principe de contiguïté thématique:

5: Alors, le chat i s'dit là:

6A: «elle est partie,

6B: je vais monter».

7A: et i monte

ou celui de mise en relation causale ou de but:

l'oiseau s'en va (3-4)

5: Alors, le chat i s'dit là ...

La progression temporelle est marquée explicitement par des connecteurs temporels spécialisés indiquant les relations temporelles entre les événements: après, (mais après), puis, ou non-spécialisés: alors, *et*, avec la valeur de coïncidence. La manière implicite de marquer la progression est la coordination des événements, comme à la fin du récit:

12: L'oiseau, i revient

13: Le chat, i fait miaou

14B: et puis elle, elle vient donner à ses enfants.

Grâce aux enchaînements forts et à l'ordre chronologique constant des événements narrés (l'occurrence contraire (8) s'inscrit plutôt à l'arrière-plan) l'ensemble reste très cohérent. L'apparition (ou la réapparition en cas de

l'oiseau) d'un protagoniste permet de structurer la séquence en trois épisodes, chacun relié par les actions successives du/des protagonistes déjà introduit(s):

- 1: situation initiale
- 2-4-5-7A.B: épisode 1
- 9A.B-11: épisode 2
- 12-13-14: épisode 3.

Par la suite nous essayerons de voir comment les trois grandes dimensions de l'information temporelle:

- les relations temporelles,
- la perspective temporelle,
- les caractéristiques temporelles inhérentes fonctionnent dans le récit I.

a) Relations temporelles

La séquence dispose d'une origo déictique: le moment de l'énonciation est pris comme point de référence.

La référenciation s'effectue par rapport au moment de la parole (MP), le repère est donc déictique.

Si les deux relations d'ordre: AV (avant) et APR (après) sont mobilisées dans le récit, c'est sûrement la localisation APR qui est privilégiée. Elle se réalise à l'aide du connecteur de relation *après* (2, 9A), grâce à l'adverbe *puis* (11, 14B) qui sont, tous les deux, des moyens lexicaux d'expression.

Deux occurrences du futur périphrastique avec *aller* (4, 6A) sont les seuls moyens morphologiques (marques du temps grammaticalisé) de donner l'information temporelle *après*.

Quant à la localisation «avant», elle est réalisée par le temps grammatical de 6A: «elle est partie». Il est pourtant à remarquer que l'énoncé 6A fait partie du discours rapporté inséré dans le récit, sûrement pour éviter la structure subordonnée (avec *que/qui*) qui n'est pas mise en place (cf. le récit AI, énoncé 6).

Selon une de nos hypothèses l'énoncé 3 pourrait également exprimer la localisation «avant» ayant le sens «avant que l'oiseau ne le voie», bien sûr trop compliqué pour être réalisé par notre locutrice («avant», si conceptualisé par Chloé, n'est jamais lexicalisé; il s'y ajoute le problème du subjonctif).

L'interprétation que nous avons soutenue de l'énoncé 3, «sans que l'oiseau ne le voie», réalise la relation CONT dont on parlera plus tard.

Il n'est pas sans importance que les relations AV et APR sont facilement repérables grâce au principe discursif «de l'ordre naturel» (PON) que Chloé a appliqué à la quasi-totalité de la séquence.

Parmi les relations topologiques, à part la relation de base, la relation de contact (CONT), nous avons repéré également les relations de voisinage s'opposant à CONT: ADJ (adjacent) et PROX (proche de).

L'expression explicite de la relation CONT se fait avec le connecteur *alors* (1,5). Les deux autres, ADJ (4, 7A) et PROX (6A.B) sont déduites de l'information contextuelle, surtout du PON mais aussi des inférences pragmatiques, comme pour (6): «elle est partie» – l'occasion se présente, «je vais monter» – on en profite immédiatement.

Ce même principe nous semble applicable à l'énoncé (3) et permettre d'établir une relation de CONT (coïncidence) entre l'arrivée du chat (MS 2) et le fait de ne pas être vu par l'oiseau (MS 3), alors le chat vient sans que l'oiseau ne le voie.

Les relations topologiques dans le récit I ne sont pas exprimées par des moyens syntaxiques.

b) Perspectives temporelles

L'aspect accompli comme catégorie morphologisée se manifeste une fois dans toute la séquence:

6A: «elle est partie».

La différenciation aspectuelle (imparfait/passé composé) caractéristique pour le passé en français, est absente dans le récit I dont le présent est le temps de base.

Cependant, l'exemple cité montre quand même le paradigme morphologique de l'accompli acquis donc: auxiliaire + forme verbale marqué en /i/. Le contexte d'utilisation reste aussi adéquat.

c) Caractéristiques inhérentes aux situations

La notion de durée (DUR) est marquée par le sémantisme des verbes utilisés (durée de par la nature du procès):

1: l'oiseau est assis

7A: et i monte.

Aucune indication explicite de la durée n'apparaît. La séquence ne possède pas non plus de notions de durée exprimée par des bornes qui pourraient la délimiter.

Ne comprenant pas de notions de bornes, les situations sont limitées d'une façon externe par les relations temporelles qui existent entre les événements successifs du récit. Le schéma idiosyncrasique marque explicitement la clôture de droite par le connecteur *après* (ou *puis*) et implicite l'indication des bornes temporelles par l'ordre chronologique et les inférences pragmatiques (situations postérieures peuvent clore les situations antérieures).

Enfin, une trace d'expressions de contraste, utilisées avec la valeur temporelle, est visible dans l'énoncé (3): «l'oiseau n'a pas encore vu le chat».

DEUXIÈME PARTIE: RÉCIT II
LA BELLE AU BOIS DORMANT

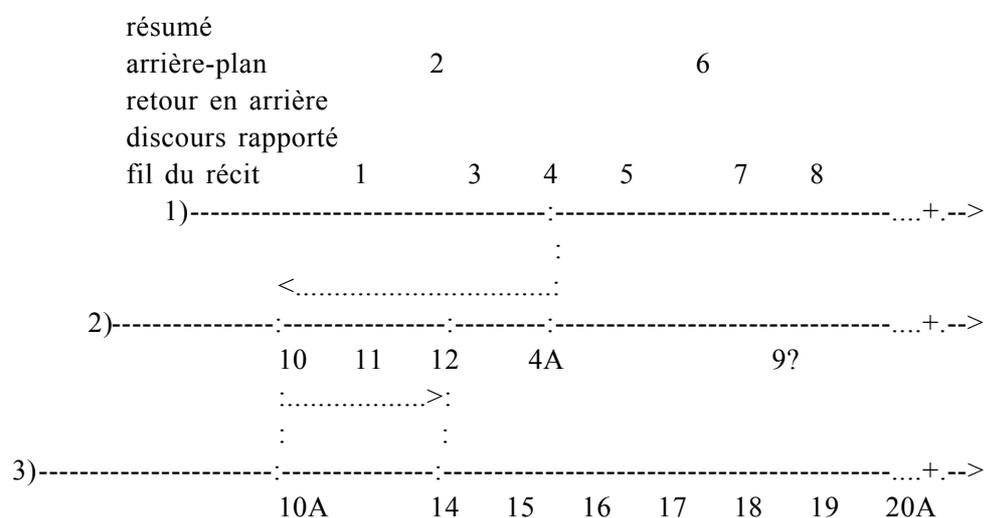
<Je n'ai pas regardé hier la fin de La Belle au bois dormant. Comment ça se termine? Il y a un prince, une sorcière qui se transforme en dragon... pourquoi? Je n'ai pas très bien compris.>

- 0: Pourquoi elle se transforme?
 1: Parce que l'aigle, on l'a, on l'a transformé en pierre,
 2: i pouvait /blu/ bouger.
 3: Alors elle a fait des ronces
 4: mais après il a arrivé le prince à ++ à se délivrer des ronces.
 5: Et après ++ elle s'est fâchée
 6: parce que elle voulait pas /kie[?]/, elle voulait pas qu'elle, qui, qui, qu'il arrive pas ààà se défendre des ronces.
 7: Mais après elle s'est transformée comme ça,
 8: mais après elle a été morte.
 <Et pourquoi i voulait passer par les ronces, le prince? [4A]>
 9: Pour lui faire,
 10: parce que, euh! ++ à son mariage on n'a pas invité à la méchante sorcière.
 11: Alors elle a dit que elle serait morte,
 12: mais en fait elle serait endormie dans un profond sommeil.
 <Ah bon, donc au début c'est le mariage de la princesse... [10A]>
 13: Euh, tout de suite.
 <Tout de suite au début du film, de l'histoire, oui?>
 13A: Ouais, tout de suite.

- 14: Après elle a est, elle a /e~/, il est endormi.
 15: Après y a le dieu qui a dit «hum hum»,
 16: puis après i se sont endormis,
 17: i se sont réveillés,
 18: on a été faire un bisous à la princesse,
 19: is, i se sont tous réveillés,
 20: et puis...
 <Qui a fait le bisou à la princesse?>
 21: C'est le prince
 20A: et après i se marient.
 <Ils se marient? Ah bon, et c'est pour ça qu'il voulait passer par les ronces?>
 22: Ouais mais c'est la sorcière qui a fait des ronces.
 23: Allez, bon je veux /lE/, je veux m'écouter moi.

1. Structure du récit II

Comme dans le cas du récit premier, nous allons nous servir du diagramme pour représenter la structure narrative du passage:



La structure discursive du récit II est bien complexe: le passage se compose de trois séquences distinctes, chacune orientée autour d'un événement pivot, qui est d'ailleurs le point de référence:

- 1) transformation de la sorcière,
- 2) passage du prince par les ronces,
- 3) mariage de la princesse.

Le premier mouvement du récit est une marche arrière (provoquée par la consigne). Ainsi la séquence 1), fermée à droite par la transformation, met en place les événements antérieurs et, simultanément, établit des relations AV/APR entre les faits mentionnés. L'événement 8 de la séquence est placé après la clôture de la séquence 1) et constitue en effet la clôture finale de l'histoire (le dernier événement de l'histoire + le sémantisme du verbe *mourir*).

La deuxième séquence repart de l'événement 4 de la séquence précédente et essaie de remonter encore plus loin. La temporalité du passage est marquée par les liens cause-conséquence que la locutrice veut expliquer et qui sont sollicités par la questions *pourquoi*.

La séquence 3) reprend le fait 10 de la séquence précédente – le début de l'histoire – et le développe en résumé très compact du conte entier.

La *t r a m e* est donc constituée par des événements mentionnés dans chaque séquence: il existe trois trames, une pour chaque séquence. Pourtant, la séquence 3) pourrait être insérée dans la séquence 1) en tant que *r é s u m é*.

Les *r e t o u r s e n a r r i è r e* se font par le mouvement général du récit: de la séquence 1) vers la séquence 3).

Quant à l'*a r r i è r e - p l a n*, la séquence 1) le met en place par les énoncés 2 et 6. Les liens internes entre les séquences permettent également de constater que la séquence 2) se construit sur la séquence 1), et la séquence 3) sur la séquence 2).

Le passage ne contient pas de *d i s c o u r s r a p p o r t é* (sauf peut-être l'onomatopée de l'énoncé 15).

Cette structure inhabituelle du récit a eu pour cause, comme dans le cas du récit I, des conditions pragmatiques de production. D'abord, le récit a été construit en dialogue et ce sont des questions de l'enquêtrice qui ont provoqué son mouvement inverse à celui de l'ordre naturel du temps. Ensuite, la production a repris un conte et a laissé toute l'initiative au conteur-constructeur qui en a profité pour donner un récit de fiction non conforme à la réalité même du film support.

Malgré la triple articulation, le récit reste cohérent: chaque séquence correspond à une série d'épisodes reliés par un but ou un effet.

Chose intéressante: l'événement 20A, le dernier événement narré donc le plus proche du MP est déjà exprimé par un verbe au présent (20A: «Et après ils se marient»). Cela nous laisse supposer que la structure interne du récit

deuxième va du «avant» le plus éloigné vers l'origo déictique, vers le moment de la parole.

2. Analyse de la temporalité dans le discours II

Cette deuxième partie du travail reprendra le plan général adopté pour l'analyse du récit premier mais elle s'attardera plutôt sur certaines points qui nous semblaient intéressants.

a) Relations temporelles

L'expression de relations temporelles se fait par les moyens lexicaux de la même nature que dans le récit I.

Pour les relations d'ordre, des connecteurs; *après, mais après, puis, puis après*. La dimension lexicalisée de la relation AV est toujours absente.

Pour les relations de voisinage, apparaît l'expression *tout de suite* – explicite pour la relation +ADJ. La relation de CONT continue à être signalée par le connecteurs *alors* placé au début de l'énoncé.

La fin de la séquence 3) marque encore un certain retour au principe de l'ordre naturel pour signaler la suite logique des événements 16, 17, 18, 19 20A.

Cependant la séquence 1) apporte déjà une première diversification des degrés d'intégration syntaxique des expressions temporelles: *mais après* placé à l'intérieur des énoncés 4 et 8, semblent avoir le statut, plus spécialisé, de jonctif et non seulement celui de connecteur de relation APR.

Le *parce que* présent dans la première séquence est un moyen syntaxique d'exprimer la relation cause/conséquence mais aussi le connecteur logique qui par inférence permet d'établir la relation AV/APR. Ainsi, l'énoncé 1 commencé par *parce que* oriente le retour en arrière mais à la fois il est une réponse logique à la question *pourquoi* posée dans la consigne.

La morphologie verbale, l'occurrence des formes verbales complexes, se présente assez développée. Pour la relation APR la locutrice emploie les formes du futur dans le passé (11: «elle a dit qu'elle serait morte»). Il y a même une ébauche de la forme du subjonctif avec la valeur du futur (6: «elle voulait qu'il arrive pas»).

Pour la relation AV, le paradigme du passé composé (parfait accompli) a été mis en place avec une seule occurrence de surgénéralisation de l'auxiliaire 'avoir'(4: il a arrivé le prince).

b) Perspectives temporelles

Le paradigme morphologique pour l'accompli semble être mis en place. De nombreuses formes verbales sont présentes dans la production et leur contexte d'utilisation est adéquat.

Le passé composé comme temps de base fait ressortir l'opposition aspectuelle accompli/inaccompli, passé composé/imparfait.

La configuration de la séquence 1) semble correspondre à la vision perfective des événements. La locutrice voit les événements dans leur totalité: la clôture de droite donnée dans la consigne (la transformation de la sorcière), la clôture de gauche réétablie (la transformation de l'aigle).

c) Caractéristiques temporelles inhérentes

Comme avant, la *d u r é e* est d'abord exprimée par la nature du procès: «elle serait endormie dans un profond sommeil» (12). L'expression «profond sommeil» est également un moyen lexical de souligner la durée.

Le récit II mobilise la notion de *c h a n g e m e n t*, notamment avec le sémantisme des verbes. Les caractéristiques internes du procès exprimées par «se transformer, mourir, se réveiller» peuvent être notées: CHG +DIST, par exemple: «l'aigle, on l'a transformé en pierre» (1), «elle a été morte» (8).

Chaque séquence possède des clôtures implicites tracées par des événements énoncés.

III. L'EXPRESSION DE LA TEMPORALITÉ CHEZ CHLOÉ MOYENS DE DONNER L'INFORMATION TEMPORELLE (BILAN)

Pour accomplir sa tâche de construire un récit, donc de donner l'expression à sa temporalité, Chloé mobilise les deux grands types de moyens langagiers de donner la référence temporelle: moyens directs et moyens indirects (pragmatico-discursifs).

1. *Moyens directs*

Les *m o y e n s l e x i c a u x* sont utilisés pour indiquer:

- la localisation déictique: alors là (début du récit I);
- les relations entre les événements: surtout la relation APR (par le connecteur spécialisé *après* et l’adverbe *puis*), ensuite la relation CONT explicitée par *alors* et pour les relations de voisinage – l’expression adverbiale appropriée *tout de suite*;
- les caractéristiques temporelles inhérentes: la notion de la durée (DUR) est marquée par le sémantisme des verbes (*être assis, monter*); le trait temporel de changement avec la distinction d’état final (CHG + DIST): *se transformer en, mourir*.

Dans le schéma idiosyncrasique du récit I: *événement x, après événement y*, grâce au lexèmes *après/puis* s’effectue la signalisation de la clôture de droite des événements mentionnés successivement.

Les expressions telles que *ne... plus, pas encore*, utilisées avec leur valeur temporelle (récit II, énoncé 2, récit I, énoncé 2) activent l’expression temporelle de contraste.

D’une manière intéressante l’expression de la durée se fait à l’aide de la formulation *profond sommeil* qui accompagne le verbe *dormir* (récit II, 12).

Les *m o y e n s l e x i c o - s y n t a x i q u e s* de donner la référence temporelle ne sont pas très développés. Il faut noter pourtant l’emploi de *mais après* à l’intérieur de la phrase (r.II, 4, 8) avec le statut de jonctif et, peut-être, le début d’indication logique *P mais Q* (échelle argumentative où *Q* détruit l’hypothèse sous-jacente avancée par *P*), où *P* vient nécessairement avant *Q*.

Le *parce que* est également utilisé avec sa valeur syntaxique pour indiquer la relation: cause/conséquence.

On peut noter aussi l’existence du schéma syntaxique de base, surtout dans le récit I, où l’information temporelle (connecteur temporel) se situe explicitement, le plus souvent, au début de la phrase ce qui donne comme modèle: expression temporelle, SN – SV.

Les occurrences minimales des phrases subordonnées témoignent que la subordination temporelle dans une phrase complexe n’est pas encore acquise comme moyen de donner l’information temporelle. Or dans le récit II, nous avons révélé: (5-6) «elle s’est fâchée parce que elle voulait pas» qui est une phrase complexe où l’imparfait s’accorde avec le passé composé de la phrase

principale. Les moyens lexico-syntaxiques sont donc en voie d'émergence (cf. aussi II, 11).

Quant aux *m o y e n s m o r p h o l o g i q u e s*, ils sont très limités dans le récit I dont le présent (correctement formé) juxtapose simplement tous les événements sans établir des relations temporelles précises. Un exemple de contraste morphologique passé composé/futur périphrastique trace la relation AV/APR exprimée par des formes verbales grammaticalisées: (6) «elle est partie, je vais monter».

Le marquage morphologique de la temporalité s'effectue grâce à la différenciation aspectuelle entre l'imparfait et le passé composé présente dans le récit II. L'aspect accompli/inaccompli semble être déjà catégorisé et représente un moyen de référenciation temporelle: (5-6) elle s'est fâchée (accompli) parce que elle voulait pas (inaccompli).

2. *Moyens indirects*

Le *r e c o u r s a u c o n t e x t e* complète le répertoire lexico-syntaxique et morphologique de moyens exploités par Chloé pour préciser la référence temporelle dans ses productions. Elle s'appuie donc sur les principes d'organisation discursive et sur les inférences pragmatiques.

Le *p r i n c i p e d i s c u r s i f* de l'ordre naturel d'énonciation (PON) joue le rôle central dans le récit I. Dans ce récit, le PON est le seul indicateur de la relation temporelle AV (avant). L'ordre effectif des apparitions des images (planches 1 à 6) permet de déduire que l'événement *y* est précédé de l'événement *x*, et que l'événement *y* précède l'événement *z*, et ainsi de suite. Remarquons que la relation AV n'est lexicalisée ni dans le récit I, ni dans le récit II.

La progression dans le temps, marquée par des connecteurs *après* et *puis*, est soulignée par leur placement au début de l'énoncé. Chloé y profite du principe discursif d'orientation.

Enfin, la clôture finale du récit I est signalée au moyen de l'intonation et de la syllabisation (intonation rituelle des fins d'histoire); il semble que le principe discursif «du marquage intonatif de la modalité d'énoncé» y a été appliqué (cf. Klein 1989:112).

C'est par contre l'inférence *m é t a p r a g m a t i q u e* qui nous fait reconnaître la fin du récit II: le changement du registre de langue (Chloé passe

du «style soutenu» au style familier) signale la fin de la tâche, d'où la fin de l'histoire.

Les liens de causalité sont également souvent reconnaissables par les inférences pragmatiques: la conséquence est, normalement, précédée d'une cause (cf. récit I, 3-4 ou 11-12).

L'ancrage déictique du récit I peut être déduit en partie de l'information spatiale donnée dans *Alors là* (récit I, 1) où *là* était accompagné du geste du doigt qui désignait la première planche.

3. Conclusion

L'analyse effectuée, loin d'être exhaustive, a montré qu'à 6 ans (5 ans et 10 mois) la capacité narrative de notre locutrice est développée.

Bien que notre étude ne soit point longitudinale, le délai entre les enregistrements est de 24 heures, une mini-progression nous paraît observable. En effet, les deux productions analysées constituent respectivement le premier et le dernier des cinq enregistrements que nous avons faits. Ainsi l'*Histoire de l'oiseau* représente «une brève suite d'assertions concernant un thème», amorcée par «tu vois», formule ouvrant une prise de parole (cf. Fayol 1985:78). Et *La Belle au bois dormant* rentre plutôt, toujours selon la typologie de Fayol, dans la catégorie «narration»: orientée, avec des incidents développés l'un à partir de l'autre et où la situation initiale s'oppose à celle finale (cf. Fayol, 1985:80).

Si dans les deux histoires racontées le début n'est pas annoncé par des marques formelles (*il était une fois* par exemple) la fin en revanche reste rituellement signalée (récit I par l'intonation ascendante-descendante, récit II par le changement de style).

En ce qui concerne le développement linguistique et l'acquisition des moyens de la référence temporelle, dans le discours narratif de Chloé se manifestent surtout le principe de structuration pragmatique (ancrage déictique) et le principe de structuration sémantique (notions temporelles simples, relation AV/APR par juxtaposition de la mention d'événements dans la trame narrative). Le principe de structuration linguistique reste visible dans le lexique désignationnel (sémantisme des verbes pour les caractéristiques internes des procès) et dans le principe d'organisation discursive.

BIBLIOGRAPHIE

- Fayol M. (1985), Le récit et sa construction. Une approche de psychologie cognitive, chap. VI et IX, Neuchâtel–Paris: Delachaux et Niestlé.
- Klein W. (1989), L'acquisition de langue étrangère, Paris: Armand Colin.
- Noyau C., Vasseur M. T. (1986), L'acquisition des moyens de la référence temporelle en français langue étrangère chez des adultes hispanophones, in: *Langages*, n° 84.
- Noyau C. (1990), Structure conceptuelle, mise en texte et acquisition d'une langue étrangère, in: *Langages*, n° 100.
- Noyau C. (1991), La temporalité dans le discours narratif: construction du récit, construction de la langue. Thèse pour le diplôme national d'habilitation à diriger les recherches, tome 1.
- Trevisse A., Porquier R. (1985), Acquisition d'une langue 2 en milieu naturel: quelles méthodologies de description?, in: *Langue Française*, n° 68.

ANALIZA DYSKURSU NARRACYJNEGO
SZEŚCIOLETNIEGO DZIECKA FRANCUSKIEGO
ZE WZGLĘDU NA ZDOLNOŚĆ PODAWANIA INFORMACJI CZASOWEJ

S t r e s z c z e n i e

Arykuł opiera się na badaniach empirycznych (nagranie, transkrypcja, analiza) przeprowadzonych przez autorkę oraz na pracach teoretycznych z zakresu badań nad konceptualną strukturą tekstu narracyjnego oraz sposobów wyrażania informacji czasowej w tekstach narracyjnych (prace C. Noyau).

Dwa krótkie korpusy stanowią podstawę analizy, która ukazuje zdolności narracyjne dziecka. Szczególną uwagę położono na sposoby wyrażania relacji czasowych (*relations temporelles*), perspektywy czasowej (*perspective temporelle*) oraz wewnętrznej charakterystyki sytuacji czasowych (*caractéristiques inhérentes aux situations*).

Streściła Urszula Paprocka

ANNEXE

